

Conseil Municipal
Lundi 29 février 2016

Présents : Laurence V, Mathieu R, Claire M, Vincent T, Agnès C, Élisabeth L, Véronique L, Patricia L, Xavier S.

Pouvoirs : Etienne C à Mathieu R ; Xavier S à Xavier M

Désignation du secrétaire de séance : Claire MEYER

- **Approbation du compte rendu du conseil du 25 janvier 2016** : *Approuvé à l'unanimité.*
- **ANC**: Le Marché passé sur la période 2014-2015 arrive à échéance. Afin de pouvoir exercer leur compétence de contrôle de l'Assainissement Non Collectif, les communes situées sur le territoire de la CCMP, ont décidé de poursuivre le groupement afin de choisir un prestataire qui exercera le contrôle pour leur compte, dans le cadre d'un marché public. Signature de cette nouvelle convention. *Approuvé à l'unanimité.*
- **SIEL** : il y a lieu d'envisager des travaux d'extension BT pour la ligne de **Montchal** suite au dépôt d'un permis de construire, le coût sera refacturé au pétitionnaire. Autorisation pour le lancement des travaux. *Approuvé à l'unanimité.*
- **Déneigement** : un dossier de demande de subvention pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016 sera déposé auprès du Conseil départemental. *Approuvé à l'unanimité.*
- **Réorganisation des Syndicats des Eaux** : *Ajournée* en attente d'informations complémentaires.
- **Dossier SIEL THD 42 dénomination des voies** : Une commission a été mise en place pour y réfléchir. Le dossier sera *étudier au prochain conseil.*
- **Demande de subvention BURDILAO** : Un complément d'information sur le budget de l'association est nécessaire. *Reporté au prochain conseil.*
- **Adhésion SPA** : une solution sera étudiée rapidement.
- **Approbation des comptes administratifs et affectation des résultats** :

Budget communal :

Proposition de garder l'excédent de 24 532 € en fonctionnement (dont le report de 20 000 € de l'année 2014).

147 366 € d'excédent en investissement.

Budget CCAS :

déficit de 32,61 €

Budget eau et assainissement :

un excédent de fonctionnement de 1 753 € reversé à l'investissement

un déficit d'investissement de 15 308 €

Budget de Mirose :

excédent de fonctionnement : 13 480 € reversé à l'investissement

déficit en investissement : 100 644 €

Après avoir entendu le rapport de la part d'Agnès COURBON, le Maire ayant quitté la séance, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2015, sont ***approuvés à l'unanimité.***

- **Dossier enveloppe cantonale** : Un dossier sera déposé auprès du conseil départemental pour les LED de la salle du Tilleul, la construction d'une Fontaine la réfection poteau hangar de l'école, l'aménagement de la loge de la salle du Tilleul.

Approuvé à l'unanimité.

- **Eglise** : Suite à l'appel d'offres une négociation est en cours avec les entreprises retenues pour les 3 lots (enduit échafaudage- cadre fenêtre intérieure- électricité). Une nouvelle présentation par l'architecte en charge de l'étude se fera mi mars afin d'étudier les offres finales.

- **Demande de la commune de St Jean Bonnefonds** pour visiter et avoir une présentation de l'éco-hameau le 16 juillet 2016. ***Accord de principe.***

- **Fermeture de la perception de Bourg-Argental** : Par courrier en date du 2 février, la Direction Régionale des Finances Publiques, annonce sa volonté de réorganiser les trésoreries du sud Loire et en particulier de fermer au 1er janvier 2017 les trésoreries de Bourg-Argental et Pélussin. Envoi d'une motion pour le maintien de la trésorerie. ***Approuvé à l'unanimité.***

- **Mise en place du LAPE** : la commune de Burdignes est d'accord pour accueillir dans la salle de l'école des petits de l'école lorsqu'elle disponible (mercredi ou samedi matin)

Prochain conseil le mardi 29 mars à 19h30

